

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 36 (1910)
Heft: 12

Nachruf: Locher-Freuler, Edouard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques semaines plus tard, le 1^{er} juillet 1882, la Société suisse d'électricité est fondée, Léon Raoux en est le directeur. Il crée en Couvaloup une deuxième usine électrique pour l'éclairage de l'Hôpital cantonal, transforme et développe progressivement l'usine de la rue Centrale.

En 1898, il distribue la lumière en ville par trois réseaux séparés, montés en boucle, desservant plus de 2000 lampes.

Le système d'éclairage appliqué pour la première fois à Lausanne ayant pris, comme on le sait, une extension considérable dans la plupart des villes, ces dernières retirèrent en général les monopoles accordés aux sociétés privées et se chargèrent elles-mêmes de l'installation de l'éclairage public. Lausanne suivit cet exemple et la modeste usine de la Société suisse d'électricité dut céder le pas devant la puissante administration municipale. Elle cessa définitivement de fonctionner en avril 1902.

Pendant vingt ans, Léon Raoux mit au service de cette société tout son savoir, toute son énergie, car il avait conscience du grand progrès qu'il contribuait à vulgariser.



Léon Raoux.

L'industrie de l'éclairage électrique conservera son nom comme celui d'un ouvrier de la première heure, ayant lutté victorieusement contre les mille difficultés du début.

De 1903 à 1908, il tient un bureau d'ingénieur civil à Lausanne et s'occupe notamment de la transformation de l'usine électrique d'Orbe, de projets de lignes de tramways et d'études de concessions hydrauliques.

A partir de 1908, il organise les services industriels de Sierre (Valais) et crée pour cette ville l'usine électrique du Val d'Anniviers au Pont Saint-Jean, sous Vissoye.

Ces travaux étant sur le point d'être achevés, notre excellent camarade est nommé, le 1^{er} juin 1910, ingénieur de la division des chemins de fer au Département des Travaux publics du canton de Vaud.

C'est pour ainsi dire en prenant possession de ce nouveau poste que la mort vint le surprendre, alors qu'il paraissait être en parfaite santé.

Français d'origine, il avait acquis la bourgeoisie de Lausanne en 1902. La Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes et la Société des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs

de Lausanne le comptaient parmi leurs membres assidus. Il aimait à fréquenter les assemblées extraordinaires de la société d'étudiants « La Stella » dont il était honoraire et on le rencontrait aussi aux réunions des « Vieux Stelliens ».

La disparition de Léon Raoux sera ressentie douloureusement. Elle nous prive d'un ingénieur de mérite, d'un homme d'initiative, possédant un sens pratique remarquable, séduisant par son entrain, sa bonne humeur et son tact parfait. Elle prive une nombreuse famille d'un chef aimé et vénéré. Elle attriste profondément ses camarades, qui étaient tous ses amis.

E. M.

† Dr Edouard Locher-Freuler.

Nous reproduisons ci-dessous le discours prononcé sur la tombe de M. Locher, le 4 juin 1910, par M. G. Naville, président de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Messieurs,

Au nom de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, et je puis bien le dire au nom de tous les techniciens de notre pays, je viens à mon tour, dans cette journée de deuil pour nous tous, adresser nos derniers adieux à cet ami, membre honoraire de notre société, et rendre hommage à la mémoire de ce collègue vénéré qui vient de nous être enlevé si brusquement.

Ed. Locher dont on vient de faire passer sous vos yeux la vie si bien remplie était un des ingénieurs les plus distingués de la Suisse, et c'est pour nous à la fois un devoir et un honneur de proclamer cela bien haut tout en restant dans les termes que sa modestie bien connue n'aurait pas voulu que l'on dépassât. — Il était vraiment né ingénieur et personnafiait admirablement en lui la profession à laquelle il s'était consacré.

Après avoir débuté dans la mécanique il a été conduit par les circonstances à diriger son activité aussi du côté du génie civil et en particulier des travaux hydrauliques et des constructions de chemins de fer. Pour faire face aux exigences nouvelles de sa carrière, il fut obligé tardivement de compléter ses connaissances théoriques et il n'hésita pas à se rasseoir sur les bancs de l'Ecole en suivant au Polytechnicum quelques cours qu'il jugeait lui être nécessaires.

Dans les différents domaines qu'il a cultivés il a toujours admirablement réussi à s'approprier les connaissances dont il avait besoin et à les faire valoir. Sa forte intelligence, son remarquable sens pratique, son intuition des méthodes et des procédés techniques, unis bientôt à une expérience acquise considérable, firent de lui un ingénieur de premier ordre et d'une grande et légitime autorité.

Son caractère viril et droit, son énergie inaltérable et son excellent jugement, lui avaient acquis la réputation méritée d'un homme sur le conseil duquel on pouvait compter avec une confiance absolue ; aussi était-il constamment consulté dans les cas difficiles par les autorités et les particuliers. — Ceux qui l'ont connu de près et qui l'ont vu à l'œuvre dans sa profession civile comme dans l'exercice de ses fonctions à l'armée, qui l'a compté au nombre de ses meilleurs officiers supérieurs du génie, ont non seulement admiré ses éminentes facultés, mais aussi ont appris à aimer cet homme d'un extérieur froid et réservé, mais d'un cœur excellent et à l'amitié fidèle.

Celui que nous pleurons a fait dans sa sphère le plus grand honneur à notre pays et lui a rendu des services signalés.

Les nombreux travaux d'art qu'il a exécutés seul ou en collaboration avec d'autres sont des témoins permanents de la variété de ses aptitudes et de ses connaissances techniques.

Il commença par la mécanique et se voua d'abord à l'industrie textile, puis par le fait de circonstances diverses il se tourna du côté des travaux de génie civil et exécuta des ponts, des usines de forces motrices hydrauliques, des chemins de fer et des tunnels et c'est comme ingénieur hydraulicien et comme constructeur de tunnels qu'il s'est surtout distingué. Il se chargea avec des collaborateurs d'un lot de la ligne d'accès nord au tunnel du St-Gothard et appliqua au percement d'un tunnel de cette ligne et pour la première fois en Suisse le système Brandt de perforation mécanique.

Enfin après des études préliminaires de longue haleine fut entrepris le tunnel du Simplon, œuvre capitale de sa vie et à laquelle son nom restera attaché grâce à la part importante qu'il a prise dans ce travail gigantesque, rendu possible malgré les difficultés exceptionnelles que les hautes températures attendues faisaient prévoir, grâce à l'emploi du système de construction proposé par lui de la *double galerie d'avancement*. Lorsque, avec ses collaborateurs de l'entreprise il prit en main avec courage l'exécution de cette œuvre grandiose, il savait bien qu'il allait au-devant de difficultés exigeant une somme de travail intellectuel et physique exceptionnelle ; mais il était loin de s'attendre à rencontrer au cours des travaux des surprises d'une nature aussi déconcertante que celles qui se sont multipliées sur sa route. Ce fut comme on le sait après la mort du vénéré Brandt que Locher fut chargé seul de la direction des travaux du côté nord et c'est bientôt après, comme on se le rappelle aussi, qu'arrivaient du Simplon les nouvelles angoissantes annonçant à l'avancement de la galerie nord, l'apparition de l'eau à des températures atteignant jusqu'à 55° C et l'impossibilité de continuer les travaux par les moyens ordinaires. Qu'on tâche de se représenter les moments qu'ont dû passer notre ami et ses collaborateurs en présence de difficultés qui paraissaient insurmontables et qu'il failait vaincre à tout prix si l'on voulait éviter une catastrophe et amener à chef l'œuvre commencée. Eh bien ! l'énergie de Locher, sa ténacité, son courage en présence du danger réel et d'une responsabilité écrasante, son ingéniosité dans la recherche des moyens techniques, ont eu raison de la terrible montagne et la victoire a couronné ces énormes efforts de l'intelligence et du corps. Et si nous croyons devoir mettre en avant ici le rôle éminent qui est incomblé à Locher dans ces circonstances nous ne le séparons pas de ces collaborateurs distingués qui ont porté avec lui le lourd fardeau de cette gigantesque entreprise.

Quel bel exemple nous donne à nous, ingénieurs, cet homme de travail et de devoir qui s'était fait un idéal élevé dans la poursuite de sa carrière et qui sans faire grand bruit a accompli de grandes choses.

Oui, Messieurs, l'ami que nous pleurons était un homme de grande valeur et un caractère ; il a bien mérité de son pays et de ses contemporains. Les hommes comme lui sont rares et c'est avec une vive douleur que nous, qui l'avons compté au nombre des nôtres, nous déplorons sa perte qui laisse dans nos rangs un vide cruel.

Nous nous associons bien sincèrement au deuil de sa famille à laquelle nous exprimons toute notre sympathie.

Nous tenons aussi à témoigner ici de la reconnaissance

que nous ressentons pour les services qu'Ed. Locher a rendu à notre société dont il était un membre fidèle ; et en lui adressant notre dernier adieu nous proclamons bien haut que son souvenir restera toujours profondément gravé dans notre mémoire et dans nos coeurs.

Exposition internationale d'hygiène, Dresde 1911.

Exposition collective suisse.

L'année prochaine aura lieu à Dresde une exposition internationale d'hygiène à laquelle la Suisse participera officiellement. Le groupe V, dont vous trouverez le programme ci-dessous, est consacré plus spécialement à l'hygiène du travail. Cette exposition a avant tout un but scientifique ; mais les produits industriels utiles à l'hygiène doivent aussi y figurer. La participation à la section scientifique est gratuite pour les exposants, pour autant qu'il ne s'agit pas d'objets exposés dans un but de réclame. Comme la Suisse aura à Dresde un pavillon spécial, il est d'autant plus nécessaire que son exposition réunisse de nombreux participants, de façon à bien représenter tout ce que nous avons déjà fait et obtenu dans le domaine de l'hygiène industrielle.

Pour tous les détails concernant les objets à exposer voir le programme ci-dessous.

Les personnes qui désirent des formulaires d'adhésion sont priées de s'adresser au président du groupe V du Comité national suisse, *M. le professeur O. Roth, Englischviertelstrasse, 54, à Zurich*. Le délai d'inscription expire le 15 juillet.

Programme du Groupe V: Profession et travail.

A. Conditions physiologiques du travail. — Travail et consommation de matières nutritives. Mensuration du travail musculaire et de la production de la force. Travail et fatigue. Travail physique et travail intellectuel. Restitution de la capacité de travail. Par l'alimentation : Types d'alimentation. Par le repos.

B. Causes d'allération de la santé dans le travail. — Par les matériaux employés. Substances vénéneuses, gaz, microorganismes. Par les circonstances inhérentes au travail. Sortes de travail, temps du travail, durée du travail, attitudes corporelles, travail excessif de certains organes, température, éclairage, poussière, accidents.

C. Altération de la santé par les différentes professions. — Agriculture et silviculture. Industrie et métiers. Industrie de fabrique. Industrie à domicile. Métiers, inspection du travail. Professions libérales.

D. Conditions du travail au point de vue de l'hygiène sociale. — Travail des femmes. Travail des jeunes gens. Heures de travail et heures de repos.

E. Bien-être de l'ouvrier. — Alimentation et entretien. Cuisines et restaurants populaires. Habitations ouvrières. Logements pour célibataires, pour familles. Hygiène corporelle. Bains dans les fabriques. Institutions en faveur des familles d'ouvriers : Crèches, écoles, etc. Incapacité de travail. Assurance-maladie, assurance-accidents, assurance-invalidité.